



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 décembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 12 décembre 2013

Publié le 20 décembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 73

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 9

SCRUTIN : POUR : 82

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Christophe BERTHIER	Mme Louise BORSATO
M. Pierre PRIBETICH	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Elizabeth REVEL	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	M. Patrick ORSOLA
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Alain MILLOT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Philippe CARBONNEL
M. Roland PONSAA	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
Mme Michèle CHALLAUX	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Louis LAURENT	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Animation Pôle de compétitivité Vitagora - Demande de subvention 2014**

Lancé par le Grand Dijon, le Pôle de Compétitivité Vitagora Goût Nutrition Santé a été labellisé une première fois en juillet 2005 puis confirmé en juillet 2008. En 2012, son évaluation très positive par l'Etat a permis de le classer en 16ème position sur 71 pôles évalués, ainsi que dans le premier groupe de pôles considérés comme très performants. Les travaux du pôle se basent sur la thématique principale « de l'alimentation durable au service du bien-être des consommateurs ». Ses objectifs sont déclinés sur trois domaines d'actions stratégiques qui sont:

- Goût (préférences et comportements alimentaires, qualités organoleptiques des produits) ;
- Préservation du capital santé (nutrition ciblée, probiotiques, ...) ;
- Productions agricoles et alimentaires plus respectueuses de l'environnement.

Le pôle qui compte 168 adhérents dont 60% de PME a pour objet de générer et de conduire des projets innovants pour renforcer le tissu industriel et améliorer la compétitivité des acteurs économiques dans les régions Bourgogne et Franche-Comté. En terme de retombées pour le territoire, c'est 860 M€ de chiffre d'affaire supplémentaire prévisionnel et 300 emplois prévus d'ici fin 2016.

Lors du Comité de Coordination du 4 novembre dernier, Vitagora a présenté aux services de l'Etat et à l'ensemble des collectivités partenaires, son Contrat de Performance 2013-2018 dont la feuille de route (comprenant la stratégie et le plan d'actions du pôle pour les 6 prochaines années) a déjà été adoptée par un groupe de travail interministériel le 26 juin dernier.

La priorité de ce Contrat de Performance 2013-2018 est l'amélioration de l'efficacité du passage de la R&D à la mise sur le marché afin d'accroître l'impact économique des pôles de compétitivité. Le pôle devra également cibler ses activités vers l'accompagnement des PME et ceci sur 4 domaines principaux en lien avec la région:

- l'accès au financement,
- l'internationalisation,
- l'accès aux compétences et au conseil

L'activité des pôles sera évaluée à l'aune de leurs retombées économiques et de l'augmentation des produits et services innovants en France et à l'international. Pour mémoire, les précédents contrats avaient pour objectifs l'augmentation du nombre de projets de R&D collaboratifs entre laboratoires et entreprises, objectifs qui ont été atteints par Vitagora et reconnus par l'évaluation nationale. En effet, depuis 2008, pas moins de 27 projets ont abouti à une innovation produit, procédé, services ou marketing avec à la clé la création de 80 emplois, le maintien de 90 emplois et 500 M€ de CA additionnel.

Par ailleurs, Vitagora a récemment obtenu un accord pour son extension sur le territoire de l'île de France contribuant ainsi à lui donner plus de compétences et de visibilité à l'international.

Par courrier en date du 15 novembre 2013, VITAGORA sollicite le Grand Dijon pour le versement d'une subvention d'un montant total de 60 K€ au titre du fonctionnement du pôle et du Congrès International VITAGORA mais aussi d'une nouvelle manifestation intitulée « attractivité grands groupes ».

Menée en partenariat avec AgroSup Dijon, Bourgogne Développement, Dijon Développement et la CCI International, cette manifestation consiste à faire venir sur plusieurs jours à Dijon une dizaine de responsables de l'innovation de grands groupes internationaux de l'agroalimentaire sur le thème de la nutrition et du plaisir alimentaire au service du bien-être du consommateur. Les objectifs sont les suivants:

- valoriser la renommée internationale de notre réseau scientifique dans certains domaines comme la compréhension des moteurs du plaisir alimentaire, les métabolismes et traitements des maladies inflammatoires par l'alimentation, l'optimisation de la fonctionnalité des probiotiques, ...;
- permettre à des entreprises bourguignonnes d'accéder à de nouveaux marchés,
- attirer de nouvelles implantations sur notre territoire.

Programmée au printemps 2014, le budget prévisionnel de cette manifestation est estimée à 80 K€. Le Grand Dijon pourrait être sollicité à hauteur de 12 K€ au côté du Conseil régional.

Sur un budget global prévisionnel 2014 de 1 275 000 € (ci-joint en annexe), il est donc proposé de participer à hauteur de 48 K€ au budget de fonctionnement et d'animation du pôle soit au même niveau d'intervention que l'année précédente et d'apporter une aide exceptionnelle de 12 K€ en faveur de la nouvelle manifestation « attractivité grands comptes ».

Pour mémoire, si le Grand Dijon accompagne financièrement le pôle depuis sa création, il a décidé de diminuer progressivement le montant de sa participation, incitant VITAGORA à augmenter régulièrement la part des fonds privés dans son fonctionnement (Objectif inscrit à son Contrat de Performance).

Participation du Grand Dijon	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Fonctionnement et animation</i>	<i>40 K€</i>	<i>40 K€</i>	<i>40 K€</i>	<i>35 K€</i>	<i>30 K€</i>	<i>30 K€</i>
<i>Organisation Congrès VITAGORA</i>	<i>25 K€</i>	<i>25 K€</i>	<i>22,5 K€</i>	<i>20 K€</i>	<i>18 K€</i>	<i>18 K€</i>
<i>Total</i>	<i>65 K€</i>	<i>65 K€</i>	<i>62 K€</i>	<i>55 K€</i>	<i>48 K€</i>	<i>48 K€</i>

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Association VITAGORA, une subvention de 60 000 € au titre de son fonctionnement pour l'année 2014 et pour l'organisation de son Congrès International 2014 ainsi que d'une nouvelle manifestation intitulée « attractivité grands comptes » ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2013.

**COMMUNAUTE DE
L'AGGLOMERATION
DIJONNAISE**

40 avenue du Drapeau

DIJON

ASSOCIATION VITAGORA

4 boulevard Docteur Jean Veillet

DIJON

CONVENTION

POLE DE COMPETITIVITE « VITAGORA »

Financement de l'animation

Entre les soussignés

La Communauté de l'Agglomération dijonnaise, 40 avenue du Drapeau – BP 17510 – 21075 DIJON CEDEX, *ci-après dénommée le Grand Dijon*, représentée par son Président, François Rebsamen, en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté en date du

d'une part,

et

l'Association « Vitagora » sise 4 boulevard Docteur Jean Veillet à Dijon, *ci-après dénommée Vitagora*, représentée par son Président, Monsieur Pierre Guez, dûment habilité par le Conseil d'administration

d'autre part,

PREAMBULE

Lancé par le Grand Dijon, le Pôle de Compétitivité Vitagora Goût Nutrition Santé a été labellisé une première fois en juillet 2005 puis confirmé en juillet 2008. En 2012, son évaluation très positive par l'Etat a permis de le classer en 16ème position sur 71 pôles évalués, ainsi que dans le premier groupe de pôles considérés comme très performants.

Lors du Comité de Coordination du 4 novembre dernier, Vitagora a présenté aux services de l'Etat et à l'ensemble des collectivités partenaire, son Contrat de Performance 2013-2018 dont la feuille de route (comprenant la stratégie et le plan d'actions du pôle pour les 6 prochaines années) a déjà été adoptée par un groupe de travail interministériel le 26 juin dernier.

L'activité des pôles sera évaluée à l'aune de leurs retombées économiques et de l'augmentation des produits et services innovants en France et à l'international. Pour mémoire, les précédents contrats avaient pour objectifs l'augmentation du nombre de projets de R&D collaboratifs entre laboratoires

et entreprises, objectifs qui ont été atteints par Vitagora et reconnus par l'évaluation nationale.

Sur 2014, en complément du Congrès International VITAGORA dont ce sera la 9ème édition, le pôle ambitionne d'organiser une nouvelle manifestation intitulée « attractivité grands comptes » en partenariat avec AgroSup Dijon, Bourgogne Développement, Dijon Développement et la CCI International. Cette manifestation consisterait à faire venir sur plusieurs jours à Dijon une dizaine de responsables de l'innovation de grands groupes internationaux de l'agroalimentaire sur le thème de la nutrition et du plaisir alimentaire au service du bien-être du consommateur.

VITAGORA sollicite donc le Grand Dijon pour le versement d'une subvention d'un montant total de 48 K€ au titre du fonctionnement du pôle et du Congrès International VITAGORA ainsi que d'une subvention de 12 K€ au titre de l'organisation de la nouvelle manifestation intitulée « attractivité grands groupes ».

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1er : Objet

La présente convention définit les modalités de participation du Grand Dijon au budget « animation » de Vitagora comprenant notamment l'organisation de son Congrès International 2014 ainsi que celle de la nouvelle manifestation « attractivité grands groupes ».

Le principe de participation de la collectivité est acquis pour l'année 2014 et sera reconsidéré à l'expiration de la convention annuelle.

ARTICLE 2 : Engagements de Vitagora

Vitagora s'engage à exercer une activité conformément à ses statuts.

Vitagora s'engage à communiquer chaque trimestre un point d'avancement de ses missions au Grand Dijon.

Vitagora s'engage à fournir le budget prévisionnel et le plan de financement de la nouvelle manifestation « attractivité grands groupes ».

En contrepartie de la contribution versée par le Grand Dijon, Vitagora devra produire un compte-rendu annuel d'activités, ce document devant être présenté au Grand Dijon dans les trois mois suivant sa réalisation.

ARTICLE 3 : Participation financière

Le budget prévisionnel 2014 de l'Association s'élève à 1 275 000 € (cf annexe).

Le Grand Dijon s'engage à verser sa participation financière à Vitagora. Cette participation est fixée à 60.000 € au titre de l'année 2014.

ARTICLE 4 : Modalités de versement

Le versement sera effectué en deux fois:

- un montant de 48 K€ interviendra en une seule fois dès notification de la présente convention:
- un montant de 12 K€ interviendra sur présentation du budget et du plan de financement de l'opération « attractivité grands groupes »

ARTICLE 5 : Durée et contrôle

La présente convention prendra effet à la date de la signature de la convention pour une durée d'une année. Toute évolution de la participation financière du Grand Dijon devra faire l'objet d'un avenant. A l'issue de l'année 2014, et au vu du bilan fourni, une nouvelle convention pourra être établie.

Vitagora s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par le Grand Dijon de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Au terme de la convention, Vitagora remettra dans un délai de trois mois, un bilan couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention.

ARTICLE 6 : Litiges – Contentieux

Les parties conviennent qu'en cas de désaccord, tous les litiges survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention feront l'objet d'une recherche d'accord amiable. A défaut de conciliation, les litiges seront soumis au Président du Tribunal Administratif de Dijon.

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux.

Fait à Dijon, le

**Pour la Communauté de l'Agglomération
dijonnaise**

Le Président,

François REBSAMEN

Pour l'Association Vitagora

Le Président,

Pierre GUEZ

NOTRE
ÉCOSYSTÈME

NOS
PROJETS

NOS
RETOMBÉES
ÉCOSYSTÈME

NOS
RETOMBÉES
PROJETS

NOTRE
VISIBILITÉ

Vitagora® Goût-Nutrition-Santé

Tableau de bord d'activités JUIN-OCTOBRE 2013



Notre Ecosystème

168 membres*

(+9% par rapport à 2012)

* membres cotisants

NOS PROJETS

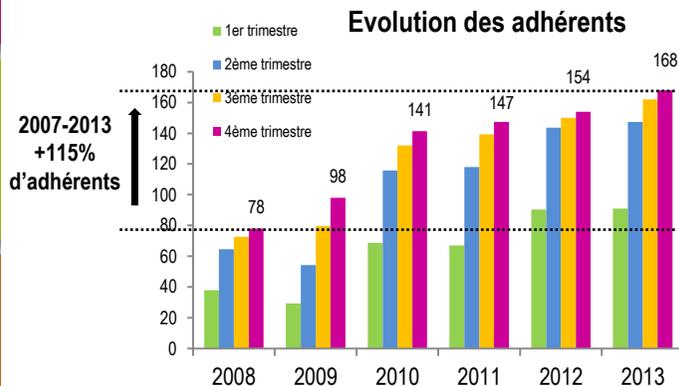
NOS RETOMBÉES ÉCOSYSTÈME

NOS RETOMBÉES PROJETS

NOS RETOMBÉES PROJETS

NOS RETOMBÉES PROJETS

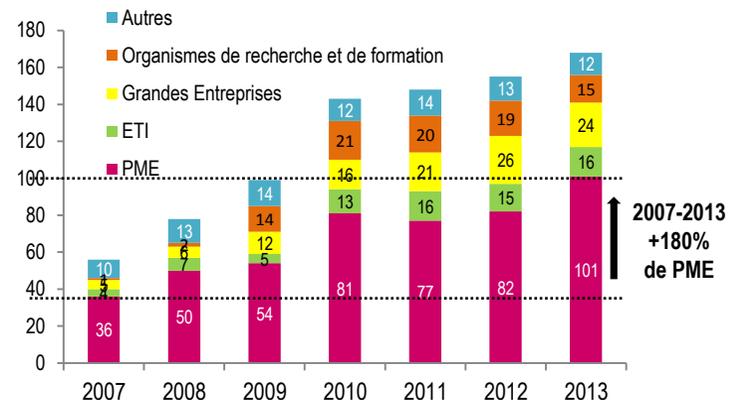
Une progression constante des adhésions...



87% de ré-adhésion en 2013

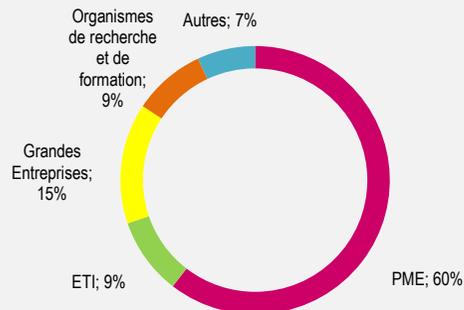
40 NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2013

Depuis juillet 2013 :
Labellys, Inventiva, Aubret,
Solactis, Greenext, Moulin
Decollogne, Plasma
Converting Partners

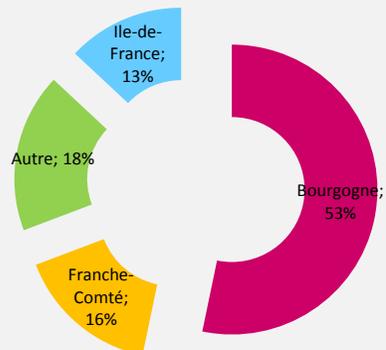


...au sein d'un réseau varié...

Répartition des adhérents par typologie 2013



Répartition géographique des adhérents 2013



...et actif !

En 2013, **63%** des membres sont impliqués dans des projets en cours (vs 59% en 2012).

Sur **3** PME membres du pôle, **2** PME sont impliquées dans des projets.



Nos Projets

À fin octobre 2013

avec les projets ANR collaboratifs

NOTRE
ÉCOSYSTÈME

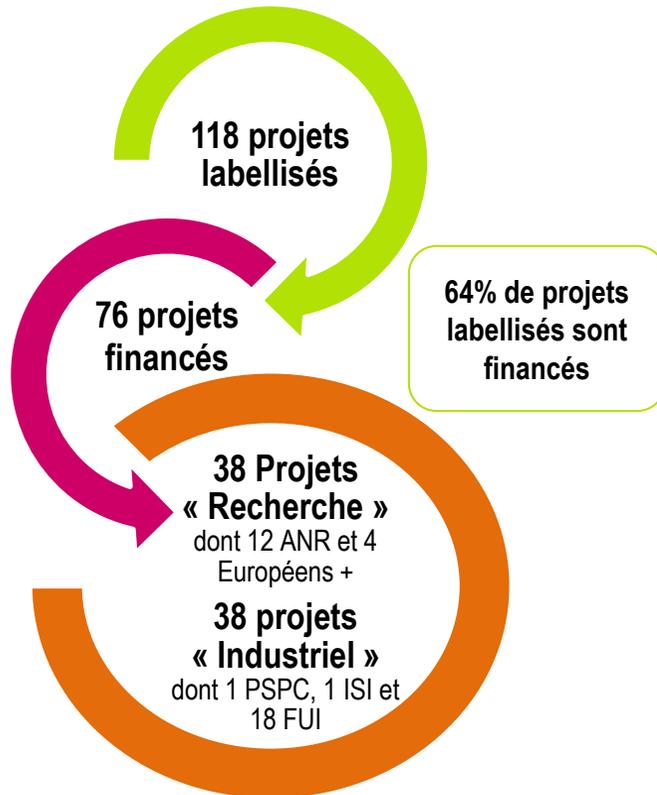
NOS PROJETS

NOS
RETOMBÉES
ÉCOSYSTÈME

NOS
RETOMBÉES
PROJETS

NOTRE
VISIBILITÉ

La transformation de projets en programmes financés...



Les projets financés en 2013 par type de financeur

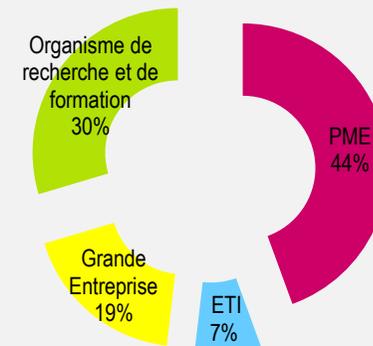
FUI	3
Europe	2
ANR	2
AAP collectivités territoriales (hors FUI)	1

Derniers projets retenus pour financement :

Legato (Europe), Ecoclean (FRI, Feder), Renessens (ANR), Légitimes (ANR), Remus (FUI)

... au bénéfice d'une variété d'acteurs du Pôle

Typologie des adhérents impliqués dans des projets financés en 2013 (avec ANR collaboratifs)



VITAGORA
PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ
GOUT-NUTRITION-SANTÉ

Nos retombées Ecosystème

À fin octobre 2013

NOTRE
ECOSYSTEME

NOS
PROJETS

NOS RETOMBÉES
ÉCOSYSTÈME

NOS
RETOMBÉES
PROJETS

NOTRE
VISIBILITÉ

La relocalisation de la R&D sur notre territoire....



...favorisant l'implantation de nouvelles start-up...

Sensostat, Novolyze, Global Sensing
Technologies...

...et la création d'emplois.

150 emplois créés par la dynamique
de cluster depuis la création de
Vitagora®

Le renforcement d'outils de la recherche
publique et privée...



...et d'attractivité de territoire.



Nos retombées Projets À fin octobre 2013

NOTRE
ECOSYSTEME

NOS
PROJETS

NOS
RETOMBÉES
ÉCOSYSTÈME

NOS RETOMBÉES
PROJETS

NOTRE
VISIBILITÉ

Des projets créateurs de valeurs économiques...

Pour un coût global de **184 M€**
dont **74 M€**
d'aides publiques accordées

A fin sept 2013:
80 emplois créés par
les projets financés de Vitagora®

D'ici fin 2016:
307 emplois prévus
pour les projets financés
et se clôturant fin 2014

Pour les années à venir:
870M€ de chiffre d'affaires sur les
projets financés

...mais aussi scientifiques

6 brevets
déposés, 13
autres titres de
PI déposés

162 articles
scientifiques publiés,
dont plus de 50% dans
des revues
internationales, 369
communications
scientifiques

... qui aboutissent à des nouveaux produits
et services mis sur le marché.



Notre Visibilité

Médias et animation du réseau

NOTRE ECOSYSTÈME

NOS PROJETS

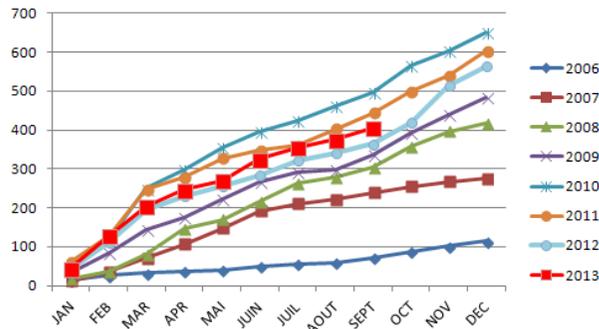
NOS RETOMBÉES

NOS RETOMBÉES PROJETS

NOTRE VISIBILITÉ

La presse

Cumul des retombées presse par année



81 retombées presse pour la période juillet-septembre 2013

lejournal

Pain G-Nutrition, le four chauffe...

Issu d'un programme du pôle Vitagora, le pain G-Nutrition pour personnes âgées est sur le point d'être fabriqué et distribué...

UN PROJET UNE HISTOIRE

"Grâce au projet EMAC mené par Vitagora, nous allons développer nos exportations"

Arnaud Sabatier
Solutions Sabatier, Dijon, Côte-d'Or



...en augmentant notre date limite de consommation, nous espérons pousser nos exportations, qui ne représente que 1% de notre chiffre d'affaire actuelle

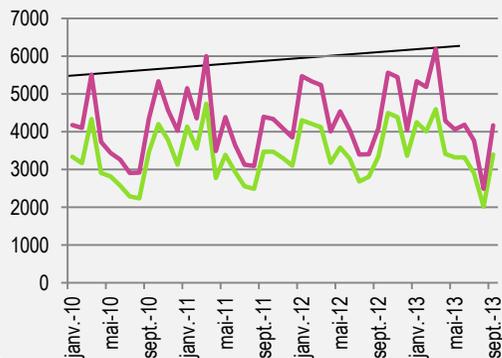
TEMP FORT DU RÉSEAU
JUIN-OCTOBRE 2013

Le 26 septembre 2013, organisation d'une conférence de presse « Alimentation durable et compétitivité » à Paris

Nouveaux médias et web

www.vitagora.com – visites et visiteur par mois

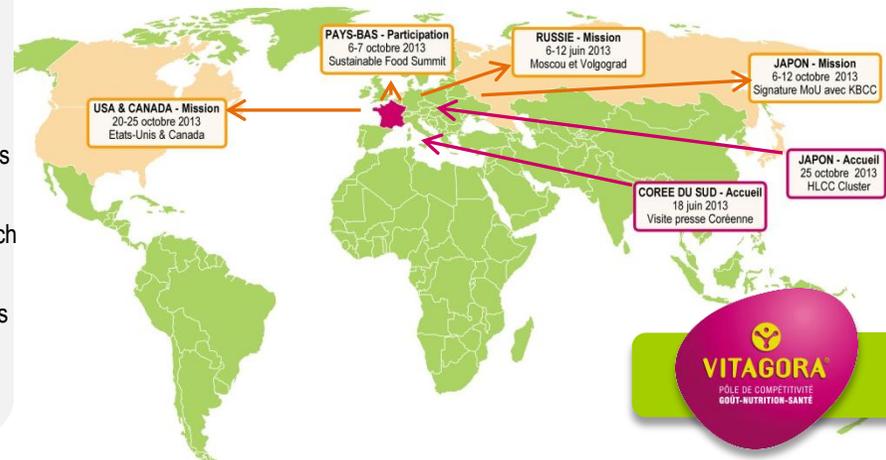
— Visiteurs — Visites



- 22 articles de blog
- 273 tweets
- 2 numéros de VitaNews (lettre mensuelle)
- 2 numéros de VitaWatch (bulletin de veille)
- 10800 visiteurs uniques au site internet

L'international : un rayonnement puissant

Actions internationales juin-octobre 2013





CHARGES	Prévision au 30/12/2014	PRODUITS	Prévision au 30/12/2014
60 Achats	233 500,00		
		706-7-708 Facturations Diverses	155 000,00
61 Services extérieurs	49 000,00	74 Contribution collectivités+état dont 60 000,00 € du Grand Dijon	610 000,00
		74 Actions diverses	150 000,00
62 Autres charges externes	436 000,00	74 Missions Internationales	0,00
		75 Cotisations Partenaires	50 000,00
63 Impôts, taxes et versements assimilés	21 500,00	75 Cotisations Sociétés dans Vitagora	310 000,00
64 Charges de personnel	520 000,00		
68 Amortissements des immobilisations	15 000,00		
Total des charges	1 275 000,00	Total des Produits	1 275 000,00